

Les chartes des correspondants LÉA et IFÉ ont pour but d'expliciter les rôles de ces deux acteurs essentiels pour le développement du LÉA, au niveau du terrain pour le correspondant LÉA et au niveau de la recherche pour le correspondant IFÉ. Les missions des deux correspondants s'articulent intimement, leurs interactions et leur collaboration sont indispensables au développement et au fonctionnement du LÉA et à son insertion dans le réseau.

Les chartes présentent également des outils qui sont à leur disposition pour mener leurs missions, notamment ceux favorisant la communication et la diffusion des résultats de la recherche vers le monde de l'éducation.

Charte du correspondant IFÉ

Responsabilités du correspondant IFÉ

- Assurer le développement de la recherche, dont il est le représentant, avec les visées du dispositif LÉA.
- Organiser la recherche de manière collaborative en favorisant l'approche réflexive.
- Participer, avec le correspondant LÉA, à la communication sur la recherche vers l'ensemble des acteurs et des partenaires du LÉA, en s'assurant de la visibilité de l'IFÉ.
- Impulser et favoriser la communication concernant la dimension "recherche" du dispositif LÉA vers les partenaires de l'éducation et de la formation (autres LÉA, CARDIE, INSPÉ, institutions publiques, collectivités territoriales, parents, patients, public, etc.) en utilisant les ressources du réseau mis en place par l'IFÉ.
- Rendre compte des activités du LÉA auprès de l'IFÉ, en collaboration avec le correspondant LÉA.

Statut du correspondant IFÉ

Le correspondant IFÉ est un chercheur ou un enseignant chercheur appartenant à un laboratoire de recherche. Il peut être aussi un formateur ayant une charge de recherche (au sein d'un INSPÉ, par exemple).

La reconnaissance du travail du correspondant IFÉ (quotité de service, heures supplémentaires, autre...) devra être discutée avec la direction de l'institution dont il dépend. Le correspondant IFÉ est l'interlocuteur principal de l'IFÉ pour la recherche menée dans le LÉA. Son nom sera si possible inscrit dans la convention.

Charte du correspondant LÉA

Responsabilités du correspondant LÉA

- Coordonner les actions du LÉA en assurant les liens entre l'IFÉ, l'équipe de recherche et la structure d'accueil, en particulier les personnels de direction.
- Organiser, avec le correspondant IFÉ, la communication sur la recherche vers l'ensemble des partenaires du LÉA, en s'assurant de la visibilité de l'IFÉ.
- Contribuer avec le correspondant IFÉ à la communication concernant la dimension « recherche » du dispositif LÉA vers les partenaires de l'éducation et de la formation (autres LÉA, CARDIE/DFIE, INSPÉ, institutions publiques, collectivités territoriales, parents, patients, public, etc.) en utilisant les ressources du réseau mis en place par l'IFÉ
- rendre compte des activités du LÉA auprès de l'IFÉ, en collaboration avec le correspondant IFÉ.

Statut du correspondant LÉA

Le correspondant LÉA est un membre de la structure d'accueil ou lieu d'éducation. Il peut être impliqué directement dans la recherche en cours (enseignant associé à cette recherche par exemple), mais pas obligatoirement.

Dans le cas où le LÉA est un établissement scolaire, l'enseignant correspondant LÉA pourra être rémunéré par un forfait horaire dont le montant est précisé en début d'année scolaire. Dans les autres cas, la reconnaissance du travail du correspondant (libération d'un temps de travail, heures supplémentaires, autre...) devra être discutée avec la direction de la structure d'accueil du LÉA, le correspondant IFÉ et le référent du LÉA au comité de pilotage, et sera si possible inscrite dans la convention.

Tâches à accomplir par le correspondant IFÉ

- Participer à la publication des informations sur son LéA: actualiser la page du LéA sur le site des LéA, publier sur le blog, déposer des documents dans le dossier de partage.
- Suivre l'écriture et la signature de la convention en lien avec le correspondant IFÉ, le comité de pilotage des LéA en informant le CARDIE/DFIE.
- Proposer des projets de recherche pour assurer le financement des recherches menées dans le LéA.
- Organiser les recherches collaboratives en les situant dans leur contexte scientifique national et international
- Présenter la recherche conduite dans son LéA lors d'évènements organisés par le correspondant LéA, lors des manifestations du réseau et lors de manifestations scientifiques.
- Chercher à développer les liens :
 - avec les LéA du réseau notamment travaillant sur des thèmes proches
 - entre son LéA et les projets qui peuvent s'en inspirer localement, dans le cadre du développement des « constellations » autour des LéA.
- Entretenir les relations avec les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels dans le but de développer des partenariats (à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale).
- Participer à l'élaboration des livrables (bilans annuels collectifs et individuels) avec l'ensemble de l'équipe, en collaboration avec le correspondant LéA.
- Gérer la demande et la répartition des forfaits horaires pour les enseignants participants aux recherches, attester des services faits.
- Participer au séminaire de rentrée du réseau des LéA et à la rencontre nationale

Tâches à accomplir par le correspondant LéA

- Compléter et actualiser la page du LéA en début de chaque année scolaire sur le site de l'IFÉ
- Suivre l'écriture et la signature de la convention en lien avec le correspondant IFÉ, le comité de pilotage des LéA en informant le CARDIE.
- Organiser et favoriser la transmission de l'information au sein du LéA
 - entre les membres de l'équipe : rappeler les tâches à accomplir et le calendrier prévisionnel, avoir un rôle de catalyseur
 - entre la ou les structures d'accueil et l'équipe : mentionner l'existence du LéA sur le site internet de l'établissement et un lien vers le site des LéA, afficher les posters annonçant les manifestations du réseau, organiser des réunions pour présenter les travaux du LéA, notamment en début d'année prévoir un temps de partage avec les responsables d'établissements pour discuter les enjeux de la recherche, faire en sorte que le LéA soit inscrit dans le projet d'établissement...
 - de l'IFÉ vers l'équipe : communiquer les informations recueillies lors du séminaire de rentrée et de la rencontre nationale des LéA, faire connaître les ressources produites par le réseau, partager les informations concernant les recherches soutenues par l'IFÉ ainsi que les formations proposées
 - de l'équipe vers l'IFÉ : inviter chaque membre à s'inscrire sur le site collaboratif du LéA en indiquant son profil, déposer des documents dans l'espace collaboratif, coordonner la rédaction des bilans collectifs et individuels avec le correspondant IFÉ
- Communiquer au-delà : publier des billets sur le blog des LéA (description des travaux, organisation d'actions de formation, récit d'évènements importants, publication d'articles), inscrire le LéA sur la plateforme Expérithèque, participer aux journées de l'innovation, organiser des actions de formation, concevoir un module M@gistere
- Développer des relations avec les partenaires extérieurs (collectivités territoriales, associations, entreprises...) ainsi qu'avec l'INSPE.
- Participer au séminaire de rentrée du réseau des LéA et à la rencontre nationale

Rédiger un rapport d'activité en fin d'année, s'il est enseignant associé à l'IFÉ